

DU 10 AU 19 DECEMBRE
La dizaine de
Stéphane VIRY
 Député des Vosges



LE ZOOM DE LA DIZAINE

Développer la Télémédecine au service du système de santé

La machine contre l'homme ? Non, l'homme avec la machine !

Il y a quelques semaines, j'ai rencontré à Paris plusieurs acteurs de la télémédecine, une alternative médicale qui permet d'offrir un minimum de soins dans les zones médicalement sous-dotées.

Je m'étais engagé à déposer, avant la fin de l'année, une proposition de résolution parlementaire "*visant à développer la télémédecine au service du système de santé*".

Bien sûr, rien ne peut remplacer la relation humaine et la consultation médicale. Mais le recours à la téléconsultation a démontré que cette méthode de relation médicale à distance peut permettre le suivi régulier des patients, sans les contraindre à se rendre en cabinet médical ou à l'hôpital.

Je crois au développement de la téléconsultation, au service du système de santé, c'est-à-dire comme palliatif temporaire au manque de professionnels de santé ou dans l'attente de la formation complète de ceux-ci.

Après tout, il ne s'agit pas là de remplacer les médecins, mais bien de permettre à ceux-ci de suivre plus régulièrement leurs patients, à travers l'outil numérique et l'écran.

LE MOT DU DÉPUTÉ

L'année qui s'achève a été à nouveau marquée par la crise sanitaire, facteur d'isolement pour nos aînés et d'angoisse en l'avenir pour nos jeunes, et par une profonde crise de confiance. Les termes de «République» et de «Démocratie» sonnent tristement creux pour un nombre croissant de nos concitoyens, pour vous aussi peut-être.

En cette fin d'année, je tenais à vous faire part de mon avis, sans naïveté. Il est vrai que la démocratie traverse une crise institutionnelle. Le Parlement peine à trouver sa place, dans un régime dominé par un Président qui voudrait tout décider seul, avec les siens, et souffre d'un affaiblissement du débat, avec une opposition sans cesse entravée par l'action de la majorité.

Pourtant, jamais nous ne devons céder ni au découragement, ni au fatalisme. J'ai vu dans les Vosges trop de volonté d'engagement et trop de compétences pour verser dans le déclinisme. La colère est légitime, et il faut l'écouter. La compréhension et le respect constituent la boussole de toute action politique.

Pendant les cinq années de mon mandat, par vos rencontres et par vos témoignages, vous m'avez accompagné et vous m'avez aidé dans ma fonction. Pour cela, je vous remercie chaleureusement. N'oublions pas que la vitalité de la démocratie dépend de notre engagement. Je pense en particulier aux associations qui ont besoin, en cet hiver, de plus de volontaires que jamais.

Tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette année 2022, pour vous et pour vos proches. Je vous retrouverai très bientôt.

Fidèlement,

Stéphane VIRY



CONTACTS & RDV AVEC LE DÉPUTÉ

11 rue de la Préfecture - 88000 EPINAL

contact@stephaneviry.fr

03.29.29.29.60



@StéphaneViry88

www.stephaneviry.fr



EN CIRCONSCRIPTION

POUR UN POLE AGROALIMENTAIRE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Ce vendredi 10 décembre, au préalable de ma permanence décentralisée à Xertigny, je me suis rendu dans les locaux de l'ancien site Lactalis, pour rendre visite aux entreprises qui s'y sont installées : la Golaye, Oufi-Kitchen, la Légumerie, les Paniers de Nico, Entre Bulles et Vôge.



Avec Gérard TISSERANT, fin connaisseur du site et bénévole de l'Association «Les Amis d'Ici» déployé sur ce site depuis 2016, j'ai pu écouter le parcours entrepreneurial de ces dirigeants d'entreprises. Le site a désormais l'ambition de développer un véritable **Pôle Agroalimentaire de l'Economie Sociale et Solidaire**. J'encourage de telles initiatives que j'accompagne dans le cadre de mes fonctions.



En fin de matinée, je me suis également rendu au gymnase municipal, qui va faire l'objet en 2022 d'une rénovation partielle, mais aussi dans un bureau de tabac récemment repris et dans un bar pour évoquer avec son gérant l'avenir de l'établissement.

COMMUNIQUER AVEC LES HABITANTS DU TERRITOIRE



Mardi 14 décembre en début de soirée, je me suis exprimé via le réseau social Facebook, pour un dialogue citoyen, en direct de l'hôpital "Les Trois Rivières" de Châtel-sur-Moselle.

J'ai choisi cet établissement en soutien et **en reconnaissance à tous nos personnels soignants** fortement mobilisés depuis près de deux ans avec la crise de la COVID-19 et qui le sont encore aujourd'hui !

Pendant plus de trente minutes, j'ai répondu aux questions diverses et variées que vous avez été nombreux à me poser sur : la crise sanitaire et la crainte de la 5ème vague, l'offre médicale sur le territoire, les textes étudiés à l'Assemblée nationale, la campagne présidentielle et la désignation de Valérie PECRESSE, ma relation avec le Gouvernement et les thématiques environnementales qui nous préoccupent.

J'attache une grande importance à cet exercice car il est pour moi fondamental d'être à votre écoute et de vous informer régulièrement et en toute transparence de mon activité parlementaire.

REFORME DE LA SANTÉ AU TRAVAIL : CONSTATS APRÈS QUATRE MOIS

Il y a quelques mois, l'Assemblée nationale votait en première lecture la proposition de loi visant à renforcer la santé au travail. Validé en juillet 2021 par une commission mixte paritaire conclusive, le texte a été promulgué le 2 août dernier. C'est dans ce cadre que l'EPSAT des Vosges, principal opérateur de la santé au travail dans le département, a provoqué une réunion ce vendredi 17 décembre, avec des parlementaires vosgiens.



Je l'avais évoqué dès juillet 2021, le sujet de la santé au travail est un serpent de mer, car considéré par de nombreuses entreprises comme trop cher et pas assez efficient. L'objectif de ce texte était bien de **renforcer la prévention**, tout en réorganisant matériellement les services de santé au travail.



Ce texte est cependant difficile à mettre en œuvre dans les territoires, notamment en raison du manque de ressources médicales. Et des structures telles que l'EPSAT ont besoin de plus de temps et d'un accompagnement accru pour permettre d'appliquer cette réforme.

Focus sur les questions de santé et d'offre de soins

A Paris, dans le cadre de la commission des affaires sociales, je suis en lien régulier avec Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé, pour faire un point sur la situation sanitaire partout en France.

Des réunions qui sont aussi déclinées au niveau territorial, composées d'échanges fréquents avec les responsables de l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est. Le dernier échange date du 13 décembre durant lequel ont été abordées les tensions hospitalières dues à la cinquième vague de la COVID-19 et la couverture vaccinale des habitants de la Région. Le Ségur de la Santé a aussi été évoqué et je demeure toujours très attentif et vigilant sur son application concrète, au plus près du terrain et dans les établissements de santé concernés.



À PARIS

POUR UNE DEMOCRATIE FRANÇAISE PLURIELLE ET OUVERTE

L'élection présidentielle, et plus largement la démocratie française, ne peut se résigner à un nouveau duel Macron/extrême droite, comme voulu et entretenu par le Président de la République depuis 2017. Cet étaiu mortifère doit se desserrer pour apporter de nouveau **de la pluralité et de la diversité dans l'offre politique française**.

C'est ce qu'il est en train de se passer, avec dernièrement la désignation de Valérie PECRESSE comme candidate de la droite et du centre pour la prochaine élection présidentielle d'avril 2022, au terme d'un processus de vote qui s'est déroulé dans le respect des idées et des convictions de chacun des candidats au congrès "Les Républicains".

Je me réjouis que cette droite porteuse d'un message clair, et de propositions pour l'avenir de la France et des français, reste active et essentielle dans le débat public, et puisse ainsi challenger le Président de la République. Je continue à y prendre une part active ! Déterminé, motivé et garant de la démocratie.



GROUPEMENTS HOSPITALIERS DE TERRITOIRE : QUEL(S) RÉSULTAT(S) ?



Dans le cadre des travaux de contrôle sur le fonctionnement de notre protection sociale, une mission d'information sur les «Groupements Hospitaliers de territoire» vient de rendre ses conclusions

Il s'avère que la mise en œuvre de la réforme des GHT a nécessité depuis 2016 beaucoup de temps, beaucoup d'énergie et beaucoup de moyens, pour des résultats obtenus finalement peu à la hauteur des efforts fournis. Bien sûr, l'idée première était intéressante. Les GHT étant initialement créés pour une mutualisation des moyens et des compétences, afin d'augmenter les solutions de soins.

In fine, le fonctionnement actuel des GHT doit être adapté pour en faire des véritables opérateurs de la santé de proximité. **L'offre de santé territoriale est un véritable enjeu**. Je suis d'ailleurs attentif à l'évolution du Groupement Hospitalier Vosgien concernant le Département des Vosges.

DIFFÉRENCIATION, DÉCENTRALISATION, DÉCONCENTRATION, SIMPLIFICATION ?

Depuis quinze jours, l'Assemblée nationale étudie le projet de loi gouvernemental "relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale". Alors que ce texte, très largement modifié au Sénat, initialement prévu comme un acte de décentralisation, n'est qu'un ensemble de mesures d'ajustement, le Gouvernement est sourd à toutes les propositions qui proviennent des groupes d'opposition.



Pourtant, avec mon Groupe Parlementaire, je porte des propositions concrètes qui visent par exemple à confier aux présidents de région la présidence des ARS, à décentraliser fortement le service public de l'emploi, à accorder aux maires le pouvoir de s'opposer aux projets d'implantation d'éoliennes, à étendre le pouvoir de contrôle du Président du Conseil Départemental sur les bénéficiaires du RSA, à autoriser le partage de données dans le cadre de la lutte contre la fraude.

Ce travail législatif est bien sûr un travail de fond, qui est permis grâce aux **remontées de terrain opérées par les élus locaux** dans le cadre de leur fonction. Je les en remercie.

Focus sur les "Assises de la Forêt et du Bois"

Le Gouvernement avait lancé au mois d'octobre dernier des "Assises de la Forêt et du Bois", auxquelles les députés volontaires étaient invités à participer. Deux mois après, il est temps de faire des premiers constats. Nos forêts souffrent et elle doivent être davantage protégées, par la lutte contre les espèces envahissantes, par l'élaboration d'une stratégie nationale pour la protection et la restauration des sols. Les forêts vosgiennes n'échappent malheureusement pas aux différentes crises, et les groupes de travail mis en place dans le cadre de ces "Assises de la Forêt et du Bois" permettent d'apporter des éléments locaux, pour faire avancer la recherche et pour permettre un renouvellement de la biodiversité française. Prochaine étape en janvier 2022, avec les dernières réunions de travail et le rendu des préconisations.

LES ACTIONS LÉGISLATIVES

Propositions de résolution déposées :

- visant à développer la télémédecine au service du système de santé
- renforçant la lutte contre les violences faites aux travailleurs sociaux
- visant à faire de la France une « nation sportive »
- visant à créer un code de l'enfance
- visant à accompagner alimentaires les patients suivant une chimiothérapie
- visant à évaluer les besoins en santé en perspective d'une réforme du financement de l'assurance maladie et de l'augmentation de l'offre médicale

Proposition de loi déposée :

- permettant le versement de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé aux départements se voyant confier la charge d'un enfant dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance

Question écrite :

- A la Ministre déléguée chargée de l'autonomie, sur l'absence de revalorisation des salaires du secteur de l'aide à domicile et du service à la personne.

Propositions de loi et de résolution cosignées visant à :

- exempter les produits issus d'une AOP ou d'une IGP de l'obligation d'apposition d'un indice Nutri-Score
- dénoncer l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver par la Chine

Questions au Gouvernement posées par mon groupe Les Républicains :

Mardi 14 décembre :

- le Mont Valérien vandalisé
- le Président de la République en campagne avec l'argent des français
- les menaces qui pèsent sur la saison touristique hivernale
- la laïcité à l'école de la République
- les agressions contre les forces de l'ordre
- la baisse du pouvoir d'achat des retraités
- l'augmentation de la pauvreté en France

Courrier cosigné :

- au Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier VERAN, et au Secrétaire d'Etat en charge de l'enfance et des familles, Adrien TAQUET, afin de procéder à la publication des mesures réglementaires suite à l'adoption de la loi qui prévient les usages dangereux du protoxyde d'azote

Tribune cosignée :

- "Foie gras - ne gâchez pas la fête !" (en soutien à l'excellence de la filière foie gras en France)

MAIS AUSSI DANS CETTE DIZAINE ...

Vendredi 10 décembre :

- Remise de chèque suite à l'édition 2021 du Trail Solidaire de Virine à Bouxières-aux-Bois

Samedi 11 décembre :

- Réunion avec *Les Républicains* autour de Valérie PECRESSE à Paris

Dimanche 12 décembre :

- Remise des récompenses du tournoi de judo seniors 1ère Division Label Excellence à Epinal

Lundi 13 décembre :

- Temps d'échange avec des élèves de l'établissement Notre-Dame-Saint-Joseph à Epinal sur le bénévolat et la vie associative
- Commission permanente au Conseil Départemental
- Réunion au Conseil Départemental sur l'accompagnement des publics vers l'emploi
- Réunion avec les membres du Bureau de l'Association des Maires des Vosges
- Assemblée générale de la 1ère Compagnie d'Archers à Epinal

Mardi 14 décembre :

- Réunion sur l'hydrogène à Thaon-les-Vosges
- Soirée de remerciements pour les bénévoles des « Foulées Roses » et des « Foulées des Barbus » à Epinal

Mercredi 15 décembre :

- Commission des affaires sociales : examen du rapport d'information sur les Groupements Hospitaliers de Territoire
- Commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante (API)
- Commission des affaires sociales : audition d'Olivier VERAN, Ministre des solidarités et de la santé, sur l'évolution de la crise sanitaire

Jeudi 16 décembre :

- Conseil départemental : budget primitif
- 30ème anniversaire de l'entreprise le « *Sur Mesure Industriel* » à Thaon-les-Vosges
- Assemblée générale de l'association « *Profession Sports - Animation 88* » à Epinal

Vendredi 17 décembre :

- Réunion sur la question de la solvabilité des Vosgiens
- Comité de pilotage « *Forêt d'exception candidate Darney-La Vôge* » à la Préfecture des Vosges
- Permanence décentralisée à Châtel-sur-Moselle
- Réunion à l'EPSAT Vosges à Epinal

Samedi 18 décembre :

- Rencontre avec les élus de la commune de Dogneville
- Assemblée générale du SAS volley à Epinal
- Match de football (Coupe de France) à Thaon-les-Vosges

Dimanche 19 décembre :

- Rencontre conviviale avec des chasseurs à Hadol